

Résumé d'intervention

Mohamed Khachani

Association Marocaine d'Etudes et de Recherches sur les Migrations (AMERM)

LA MIGRATION SUBSAHARIENNE : LE MAROC COMME ESPACE DE TRANSIT

I- LE CONSTAT :

- Le Maroc est un pays de transit, mais a tendance à devenir un pays d'immigration « forcée ».
- Ces migrants, compte tenu de la fragilité juridique de leur statut vivent dans un état de vulnérabilité parfois extrême. Cette détresse les accompagne depuis le point de départ.
- Quelques conclusions de l'enquête réalisée au Maroc par l'Association Marocaine d'Etudes et de Recherches sur les Migrations sur cette vulnérabilité :

I-1 Durant le voyage : les principaux problèmes rencontrés :

- La soif : 80% des migrants ;
- La faim : 79% des migrants ;
- La maladie: près des deux tiers des migrants sont tombés malades durant le voyage (64%) ;
- Le vol: 43% des migrants ;
- Les agressions, attaques de bandits : 44% des migrants ;
- Les arnaques des passeurs : 40% des migrants ;
- L'abandon par les passeurs en cours de route : le tiers des migrants ;
- Le harcèlement sexuel : 15,5%. Ici, les plus grandes victimes sont les femmes puisque presque la moitié des femmes ont subi le harcèlement sexuel (47%) contre 7% pour les hommes ;
- Le viol : 11% des migrants. Par sexe, plus du tiers des femmes migrantes ont été victimes de viol (36%) contre 5% des hommes ;
- Traqués par la police : 56% des migrants dont 60% des femmes et 55% des hommes ;
- Arrêt par la police: 52% des migrants ;
- Refoulement par la police : 43% des migrants ;
- Décès de quelqu'un durant le voyage: cité par 35% des migrants ;
- Les accidents : cités par 30% des migrants .

I-2- Au Maroc :

- Le statut juridique : 76% sont sans papiers, 22% sont demandeurs d'asile et seuls 2% ont pu obtenir le statut de réfugié.
- Ressources : Près de 60% de l'échantillon déclare n'avoir *aucune source de revenu* (59,4%), 19% affirment vivre de la mendicité ; 11,5% exercent des petits métiers ,

7,9% reçoivent diverses aides fournies par des associations ; 2% ont une activité professionnelle plus ou moins stable.

- Les aspirations d'avenir: En dépit des risques encourus, 73% sont décidés à poursuivre leur projet migratoire. 11% acceptent de retourner au pays et 2% préfèrent rester au Maroc.

Cette situation alarmante interpelle à la fois les pays d'origine, de destination et de transit, les organisations gouvernementales et non gouvernementales nationales et internationales pour plusieurs raisons :

- Pour des raisons humanitaires : Les pays concernés ne sauraient rester insensibles à cette vulnérabilité extrême et à cette détresse qui affecte ces migrants
- Pour des raisons socio-économiques:

- Les principales raisons de la migration s'expliquent par la vulnérabilité au départ dans les pays d'origine : - Presque 1 migrant sur 10 (86%) avance comme raison de sa décision d'émigrer l'absence de perspectives socio-économiques dans son pays.

- Le départ de cette jeunesse, dont l'âge moyen est de 27 ans et dont plus de 16% ont un niveau universitaire et 20% ont bénéficié d'une formation professionnelle, est une perte pour leurs pays. Le continent africain souffre d'un retard économique important : 32 parmi les 48 pays classés PMA(Pays les moins Avancés) sont des pays subsahariens. Confrontés à la mondialisation, ces pays ont plus que jamais besoin de ces potentialités en termes de force de travail et de savoir faire pour assurer la reconstruction et la mise à niveau de leurs économies

II- LES ACTIONS REALISEES AU MAROC

- Au niveau politique :

- Le gouvernement marocain prône l'adoption de l'approche globale. Mais sous la pression de ses partenaires européens, il s'inscrit dans la logique sécuritaire (loi 02-03) et collabore dans la lutte contre la migration clandestine(politique d'externalisation, patrouilles mixtes,...). Mais il a collaboré également avec l'OMI pour le rapatriement volontaire de plus de 8000 migrants subsahariens.

- Au niveau humanitaire

Le tissu associatif marocain, un des plus dynamiques du pourtour méditerranéen, déploie des actions à trois niveaux :

- **Prestation de services** : Des actions de solidarité avec les migrants subsahariens : distribution de nourritures, de vêtements et de couvertures aux migrants autour des villes de Sebta et Melilia (AFVIC, ABDCS) au Nord du Maroc et à Laayoune (l'association sud migration & développement).
- * **Activités de droits humains et de plaidoyer**; Plusieurs associations mènent des activités de droits humains et de plaidoyer en faveur des subsahariens. Les supports de ces actions:

- * Suivi de la situation de ces migrants ;
- * rapports sur les violations des droits fondamentaux des migrants ;
- * suivi de la législation sur la migration ;
- * participation aux manifestations de soutien aux migrants subsahariens
 - * Plaidoyer contre l'idéologie sécuritaire, l'externalisation de l'asile et des contrôles aux frontières et la criminalisation des migrants.

- * **Actions de proximité** : Certaines ONGs mènent une action de proximité et entretiennent des rapports étroits avec les communautés des migrants subsahariens dans les régions de l'Orient, du Centre et de Nord.

Compte tenu des moyens limités mobilisés par ces ONGs, les effets de leurs actions demeurent insuffisants pour soulager la détresse de cette communauté de migrants.

III- QUE FAIRE :

III-1- Au niveau politique :

L'approche globale décidée par l'UE déjà en 1999 au sommet de Tempéré est plus adaptée pour agir sur cette migration. Cette approche définit une nouvelle philosophie fondée sur 4 principes :

- (i) Inscire la politique européenne en la matière dans une approche intégrant à la fois les aspects politiques, les droits de l'homme et les questions de développement dans les pays d'origine et de transit.
- (ii) privilégier l'intégration des immigrés en assurant « un traitement équitable aux ressortissants des pays tiers qui résident légalement sur le territoire des États membres. »
- (iii) « Combattre à sa source l'immigration clandestine, notamment en s'attaquant à ceux qui se livrent à la traite des êtres humains... »,
- (iv) réaffirmer l'importance que l'Union et les États membres attachent "au respect absolu du droit d'asile ».

Comme toute politique se juge sur son bilan, il faudrait peut être un audit de cette politique migratoire européenne pour avoir une évaluation objective.

A priori, le bilan de cette politique, au vu de l'évolution enregistrée par cette migration irrégulière durant plus d'une décennie, demeure mitigé. L'accent est mis plus sur la lutte contre la migration clandestine, ce qui, par ailleurs, conforte les stéréotypes, les clichés et d'une manière générale l'image négative de l'immigration chez l'opinion publique.

Vu du Sud, l'examen de la question de la migration dans son avenir et son devenir devrait s'inscrire dans une approche globale et intégrée qui s'articule autour de cinq idées clés:

- 1- Démystifier le syndrome sécuritaire et rompre avec « l'obsession du risque migratoire ».

- 2- Repenser la question dans sa dimension démographique d'autant plus que l'Europe, destination privilégiée des migrants africains, connaîtra un grand déficit en main d'œuvre dans les décennies à venir.
- 3- Démystifier le rêve européen Les deux tiers (62%) des migrants n'avaient pas d'informations sur les risques du voyage. Entre 83% et 86% selon les cas ont déclaré qu'ils avaient besoins de plus d'informations sur les conditions de vie dans les pays de transit et de destination, sur les législations dans ces pays, sur le coût du voyage et sur les trajets de ce voyage.(Evaluer l'expérience pilote du Centre d'Information et de Gestion des Migrations au Mali)
- 4- Organiser « l'ordre migratoire » en concertation entre les pays d'origine, de destination et de transit car dans les décennies à venir, « L'émigration sera alors non seulement une réalité mais une nécessité. »
- 5- démystifier l'image négative de la migration dans le discours politique et médiatique et donner une image plus objective des migrants dont l'apport aux économies des pays d'accueil est indéniable
- 6- Repenser la politique de coopération et la rendre plus dynamique pour soutenir la croissance dans les pays de départ: Revoir notamment les accords de partenariat économique signés avec les pays subsahariens afin de soutenir le développement dans ces régions et améliorer le niveau de vie des populations : plus de 80% des migrants avancent comme raison de leur émigration l'insuffisance de revenus pour subvenir aux besoins personnels et ceux de leurs familles (81%).